

OLIVIER DASSAULT

*Député de l'Orne
Membre de la
Commission des Affaires Étrangères*

REGARDS CITOYENS



Paris, le mercredi 5 septembre 2018

OD/ML

Cher Monsieur,

Vous avez fait plusieurs démarches pour obtenir une communication des relevés bancaires dédiés à mon indemnité de frais de mandat (IRFM) de décembre 2016 à mai 2017.

Comme vous pouvez le constater dans les documents joints, je reverse l'intégralité de cette somme qui m'est allouée à mes collaborateurs parlementaires.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Dassault', written in a cursive style.

NEUILLY SUR SEIN

Tél. : 0 820 820 001 (Service 0,12€/mn + prix d'appel)

ou n° non surtaxé de votre conseiller

RIB :
IBAN :
BIC :



M OLIVIER DASSAULT



Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des dépôts.
www.garantiedesdepots.fr

Sorties : Entrées :
0,00 373,36

DATE	VALEUR	NATURE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT
		VIREMENTS RECUS		
26.05	25.05	VIR SEPA RECU /DE TRESORIER ASSEMBLEE NATIONALE /MOTIF SALAIRE 05 2017 /REF		373,36
		Sous-Total		373,36
		TOTAL	0,00	373,36

Relevé édité en Euros

Montant de votre autorisation de débit en compte au 31.05.2017 : 100,00 Euros au taux nominal de 15,90%, soit un TAEG de 16,9% (le TAEG effectif résultera de l'utilisation de l'autorisation de débit en compte dans la limite du taux de l'usure et sera communiqué lors de l'arrêté trimestriel).

Rappel : votre numéro client est le :

Il vous permet de gérer vos comptes et effectuer vos opérations courantes auprès du Centre de Relations Clients au 0 820 820 001 (service 0,12€/mn + prix d'appel) et complété de votre code secret, sur internet mabanque.bnpparibas, ou sur votre mobile avec l'application Mes Comptes. Pour obtenir votre code secret, contactez votre conseiller.

Vous avez des questions ? Vous rencontrez un problème ? Vos interlocuteurs privilégiés Banque Privée sont à votre écoute. Si leur réponse ne vous convient pas, vous pouvez écrire au Service consommateurs. Enfin, en dernier recours, vous pourrez saisir par courrier le Médiateur de BNP PARIBAS à l'adresse suivante :

Médiateur auprès de BNP PARIBAS - Clientèle des Particuliers - - 75450 PARIS CEDEX 09.

Le Médiateur, qui est indépendant, vous apportera une réponse dans les deux mois de la saisine, sous réserve que votre demande soit éligible à la Médiation et que les recours précédents n'aient pas permis de trouver une solution.



NEUILLY SUR SEIN

Tél. : 0 820 820 001 (Service 0,12€/mn + prix d'appel)
ou n° non surtaxé de votre conseiller

RIB :
IBAN :
BIC :



M OLIVIER DASSAULT



Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des dépôts.
www.garantiedesdepots.fr

Sorties : Entrées :
581,00 372,31

DATE	VALEUR	NATURE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT
		VIREMENTS RECUS		
26.04	26.04	VIR SEPA RECU /DE TRESORIER ASSEMBLEE NATIONALE /MOTIF SALAIRE 04 2017 /REF		372,31
		Sous-Total		372,31
		CHEQUES EMIS		
05.04	05.04	CHEQUE	581,00	
		Sous-Total	581,00	
		TOTAL	581,00	372,31

Relevé édité en Euros

Montant de votre autorisation de débit en compte au 30.04.2017 : 100,00 Euros au taux nominal de 15,90%, soit un TAEG de 16,9% (le TAEG effectif résultera de l'utilisation de l'autorisation de débit en compte dans la limite du taux de l'usure et sera communiqué lors de l'arrêté trimestriel).

Rappel : votre numéro client est le :

Il vous permet de gérer vos comptes et effectuer vos opérations courantes auprès du Centre de Relations Clients au 0 820 820 001 (service 0,12€/mn + prix d'appel) et complété de votre code secret, sur internet mabanque.bnpparibas, ou sur votre mobile avec l'application Mes Comptes. Pour obtenir votre code secret, contactez votre conseiller.

Vous avez des questions ? Vous rencontrez un problème ? Vos interlocuteurs privilégiés Banque Privée sont à votre écoute. Si leur réponse ne vous convient pas, vous pouvez écrire au Service consommateurs. Enfin, en dernier recours, vous pourrez saisir par courrier le Médiateur de BNP PARIBAS à l'adresse suivante :
Médiateur auprès de BNP PARIBAS - Clientèle des Particuliers - - 75450 PARIS CEDEX 09.
Le Médiateur, qui est indépendant, vous apportera une réponse dans les deux mois de la saisine, sous réserve que votre demande soit éligible à la Médiation et que les recours précédents n'aient pas permis de trouver une solution.



NEUILLY SUR SEIN

Tél. : 0 820 820 001 (Service 0,12€/mn + prix d'appel)
ou n° non surtaxé de votre conseiller


RIB : 
IBAN : 
BIC : 

M OLIVIER DASSAULT



Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des dépôts.
www.garantiedesdepots.fr

Sorties : Entrées :
540,00 159,76

DATE	VALEUR	NATURE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT
		VIREMENTS RECUS		
27.03	27.03	VIR SEPA RECU /DE TRESORIER ASSEMBLEE NATIONALE /MOTIF SALAIRE 03 2017 /REF		159,76
		Sous-Total		159,76
		CHEQUES EMIS		
24.03	24.03	CHEQUE 	540,00	
		Sous-Total	540,00	
		TOTAL	540,00	159,76

Relevé édité en Euros

Montant de votre autorisation de débit en compte au 31.03.2017 : 100,00 Euros au taux nominal de 15,90%, soit un TAEG de 16,9% (le TAEG effectif résultera de l'utilisation de l'autorisation de débit en compte dans la limite du taux de l'usure et sera communiqué lors de l'arrêté trimestriel).

Rappel : votre numéro client est le : 

Il vous permet de gérer vos comptes et effectuer vos opérations courantes auprès du Centre de Relations Clients au 0 820 820 001 (0,12 Euro / min) et complété de votre code secret, sur Internet www.bnpparibas.net, ou sur votre mobile à l'adresse mobile.bnpparibas.net
Pour obtenir votre code secret, contactez votre conseiller.

Vous avez des questions ? Vous rencontrez un problème ? Vos interlocuteurs privilégiés Banque Privée sont à votre écoute. Si leur réponse ne vous convient pas, vous pouvez écrire au Service consommateurs. Enfin, en dernier recours, vous pourrez saisir par courrier le Médiateur de BNP PARIBAS à l'adresse suivante :

Médiateur auprès de BNP PARIBAS - Clientèle des Particuliers |  75450 PARIS CEDEX 09.

Le Médiateur, qui est indépendant, vous apportera une réponse dans les deux mois de la saisine, sous réserve que votre demande soit éligible à la Médiation et que les recours précédents n'aient pas permis de trouver une solution.



NEUILLY SUR SEIN

Tél. : 0 820 820 001 (Service 0,12€/mn + prix d'appel)

ou n° non surtaxé de votre conseiller

RIB :
IBAN :
BIC :




M OLIVIER DASSAULT



Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des dépôts.
www.garantiedesdepots.fr

Sorties : Entrées :
106,80 0,00

DATE	VALEUR	NATURE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT
28.02	28.02	CHEQUES EMIS		
		CHEQUE 	106,80	
		Sous-Total	106,80	
		TOTAL	106,80	0,00

Relevé édité en Euros

Montant de votre autorisation de débit en compte au 28.02.2017 : 100,00 Euros au taux nominal de 15,90%, soit un TAEG de 16,9% (le TAEG effectif résultera de l'utilisation de l'autorisation de débit en compte dans la limite du taux de l'usure et sera communiqué lors de l'arrêté trimestriel).

Rappel : votre numéro client est le : 

Il vous permet de gérer vos comptes et effectuer vos opérations courantes auprès du Centre de Relations Clients au 0 820 820 001 (0,12 Euro / min) et complété de votre code secret, sur Internet www.bnpparibas.net, ou sur votre mobile à l'adresse mobile.bnpparibas.net
Pour obtenir votre code secret, contactez votre conseiller.

Vous avez des questions ? Vous rencontrez un problème ? Vos interlocuteurs privilégiés Banque Privée sont à votre écoute. Si leur réponse ne vous convient pas, vous pouvez écrire au Service consommateurs. Enfin, en dernier recours, vous pourrez saisir par courrier le Médiateur de BNP PARIBAS à l'adresse suivante :

Médiateur auprès de BNP PARIBAS - Clientèle des Particuliers  - 75450 PARIS CEDEX 09.

Le Médiateur, qui est indépendant, vous apportera une réponse dans les deux mois de la saisine, sous réserve que votre demande soit éligible à la Médiation et que les recours précédents n'aient pas permis de trouver une solution.



NEUILLY SUR SEIN

Tél. : 0 820 820 001 (Service 0,12€/mn + prix d'appel)

ou n° non surtaxé de votre conseiller

RIB : 
IBAN : 
BIC : 

M OLIVIER DASSAULT


Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des dépôts.
www.garantiedesdepots.fr

Sorties : Entrées :
290,22 1 280,30

DATE	VALEUR	NATURE DES OPERATIONS	DEBIT	CREDIT
		VIREMENTS RECUS		
22.12	22.12	VIR SEPA RECU /DE TRESORIER ASSEMBLEE NATIONALE /MOTIF SALAIRE 12 2016 /REF		1 280,30
		Sous-Total		1 280,30
		PRELEVEMENTS/AMORTISSEMENTS DE PRETS		
27.12	27.12	PRELEVEMENT SEPA ALLIANZ ECH MDT/TIP REF LIB/TIP S	290,22	
		Sous-Total	290,22	
		TOTAL	290,22	1 280,30

Relevé édité en Euros

Montant de votre autorisation de débit en compte au 31.12.2016 : 100,00 Euros au taux nominal de 15,90%, soit un TAEG de 16,9% (le TAEG effectif résultera de l'utilisation de l'autorisation de débit en compte dans la limite du taux de l'usure et sera communiqué lors de l'arrêté trimestriel).



DECOMPTE D'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Identifiant : 
 Numéro de dossier : 
 N° INSEE : 
 Période de paie : 01.05.17 au 31.05.17

M. Dassault Olivier



	A PAYER	A DEDUIRE
INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.599,80	
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE	167,99	
SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	2,29	
INDEMNITÉ DE FONCTION	1.441,95	
CUMUL INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	7.212,03	
COTISATION BASE PENSION		764,62
COTISATION SOLIDARITÉ		57,68
CSG NON DÉDUITE 100%		173,09
CRDS 100%		36,06
CSG DÉDUCTIBLE 100%		367,81
FONDS GARANTIE RESSOURCES		28,00
ASSURANCE COMPL. SUPPL.		50,40
RETENUE DIVERSE		5.361,01
TOTAL BRUT DU MOIS	7.212,03	
NET IMPOSABLE	5.993,92	
	NET A PAYER	373,36

CUMUL IMPOSABLE SUR L'ANNEE
29.933,86

DANS VOTRE INTERET ET POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS A LA RETRAITE, CONSERVEZ CE BULLETIN SANS LIMITATION DE DUREE

DECOMPTE D'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Identifiant : 
 Numéro de dossier : 
 N° INSEE : 
 Période de paie : 01.04.17 au 30.04.17

M. Dassault Olivier



	A PAYER	A DEDUIRE
INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.599,80	
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE	167,99	
SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	2,29	
CUMUL INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.770,08	
COTISATION BASE PENSION		764,62
COTISATION SOLIDARITÉ		57,68
CSG NON DÉDUITE 100%		173,09
CRDS 100%		36,06
CSG DÉDUCTIBLE 100%		387,81
FONDS GARANTIE RESSOURCES		28,00
ASSURANCE COMPL. SUPPL.		50,40
INDEMNITÉ DE FONCTION	1.441,95	
RETENUE DIVERSE		5.362,06
TOTAL BRUT	5.770,08	
NET IMPOSABLE	5.993,92	
	NET A PAYER	372,31

CUMUL IMPOSABLE SUR L'ANNEE
23.939,94

DANS VOTRE INTERET ET POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS A LA RETRAITE, CONSERVEZ CE BULLETIN SANS LIMITATION DE DUREE

DECOMPTE D'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Identifiant : 
 Numéro de dossier : 
 N° INSEE : 
 Période de paie : 01.03.17 au 31.03.17

M. Dassault Olivier



	A PAYER	A DEDUIRE
INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE (01/17)	18,63	
INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE (02/17)	18,75	
INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.599,80	
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE (01/17)	0,56	
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE (02/17)	0,56	
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE	167,99	
SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	2,29	
CUMUL INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.770,08	
COTISATION BASE PENSION (01/17)		2,55
COTISATION BASE PENSION (02/17)		2,56
COTISATION BASE PENSION		764,62
COTISATION SOLIDARITÉ (01/17)		0,19
COTISATION SOLIDARITÉ (02/17)		0,20
COTISATION SOLIDARITÉ		57,68
CSG NON DÉDUITE 100%		174,24
CRDS 100%		36,30
CSG DÉDUCTIBLE 100%		370,27
FONDS GARANTIE RESSOURCES (01/17)		0,09
FONDS GARANTIE RESSOURCES (02/17)		0,09
FONDS GARANTIE RESSOURCES		28,00
ASSURANCE COMPL. SUPPL. (01/17)		0,17
ASSURANCE COMPL. SUPPL. (02/17)		0,17
ASSURANCE COMPL. SUPPL.		50,40
INDEMNITÉ DE FONCTION (01/17)	4,80	
INDEMNITÉ DE FONCTION (02/17)	4,83	
INDEMNITÉ DE FONCTION	1.441,95	
RETENUE DIVERSE		5.612,87
TOTAL BRUT	5.770,08	
NET IMPOSABLE	6.024,28	
	NET A PAYER	159,76

CUMUL IMPOSABLE SUR L'ANNEE
17.946,02

DANS VOTRE INTERET ET POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS A LA RETRAITE, CONSERVEZ CE BULLETIN SANS LIMITATION DE DUREE

DECOMPTE D'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Identifiant : 
 Numéro de dossier : 
 N° INSEE : 
 Période de paie : 01.02.17 au 28.02.17

M. Dassault Olivier



	A PAYER	A DEDUIRE
INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.581,05	
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE	167,43	
SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	2,29	
CUMUL INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.750,77	
COTISATION BASE PENSION		762,06
COTISATION SOLIDARITÉ		57,48
CSG NON DÉDUITE 100%		172,51
CRDS 100%		35,94
CSG DÉDUCTIBLE 100%		366,58
FONDS GARANTIE RESSOURCES		27,91
ASSURANCE COMPL. SUPPL.		50,23
INDEMNITÉ DE FONCTION	1.437,12	
RETENUE DIVERSE		5.715,18
TOTAL BRUT	5.750,77	
NET IMPOSABLE	5.973,86	
	NET A PAYER	0,00

CUMUL IMPOSABLE SUR L'ANNEE
11.912,11

DANS VOTRE INTERET ET POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS A LA RETRAITE, CONSERVEZ CE BULLETIN SANS LIMITATION DE DUREE

DECOMPTE D'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Identifiant : 
 Numéro de dossier : 
 N° INSEE : 
 Période de paie : 01.01.17 au 31.01.17

M. Dassault Olivier



	A PAYER	A DEDUIRE
INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.547,77	
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE	- 166,43	
SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	2,29	
CUMUL INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.716,49	
COTISATION BASE PENSION		757,51
COTISATION SOLIDARITÉ		57,14
CSG NON DÉDUITE 100%		171,48
CRDS 100%		35,73
CSG DÉDUCTIBLE 100%		364,40
FONDS GARANTIE RESSOURCES		27,74
ASSURANCE COMPL. SUPPL.		49,93
INDEMNITÉ DE FONCTION	1.428,55	
RETENUE DIVERSE		5.681,11
TOTAL BRUT	5.716,49	
NET IMPOSABLE	5.938,25	
	NET A PAYER	0,00

CUMUL IMPOSABLE SUR L'ANNEE
5.938,25

DANS VOTRE INTERET ET POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS A LA RETRAITE, CONSERVEZ CE BULLETIN SANS LIMITATION DE DUREE

DECOMPTE D'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Identifiant 
 Numéro de dossier : 
 N° INSEE : 
 Période de paie : 01.12.16 au 31.12.16

M. Dassault Olivier



	A PAYER	A DEDUIRE
INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.547,77	
INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE	166,43	
SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT	2,29	
CUMUL INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE	5.716,49	
COTISATION BASE PENSION		731,11
COTISATION SOLIDARITÉ		57,14
CSG NON DÉDUITE 100%		171,48
CRDS 100%		35,73
CSG DÉDUCTIBLE 100%		364,40
FONDS GARANTIE RESSOURCES		27,74
ASSURANCE COMPL. SUPPL.		49,93
INDEMNITÉ DE FONCTION	1.428,55	
RETENUE DIVERSE		4.427,21
TOTAL BRUT	5.716,49	
NET IMPOSABLE	4.536,10	
	NET A PAYER	1.280,30

CUMUL IMPOSABLE SUR L'ANNEE
54.271,02

DANS VOTRE INTERET ET POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS A LA RETRAITE, CONSERVEZ CE BULLETIN SANS LIMITATION DE DUREE

